



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« Etat d'urgence culturelle » :
la Région Centre-Val de Loire a rencontré les acteurs culturels et proposé
de nouvelles solutions d'accompagnement pour perpétuer la diversité de
l'offre culturelle, maintenir les emplois et favoriser une reprise foisonnante.**

Ce vendredi 23 avril 2021, le Président de la Région Centre-Val de Loire et la Vice-Présidente déléguée à la Culture Agnès SINSOULIER-BIGOT ont rencontré en visioconférence les acteurs de la culture, cinémas, auteurs, professionnels des arts visuels et du spectacle vivant, afin d'échanger sur leurs préoccupations et leur proposer des solutions d'accompagnement.

MAINTIEN DU DIALOGUE PERMANENT, SOUTIEN INDÉFFECTIBLE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE AUX ACTEURS CULTURELS

Le monde de la Culture traverse depuis plus d'un an une crise sans précédent avec la fermeture des lieux culturels au public et par conséquent l'impossibilité pour les citoyens de rencontrer l'art, la culture et leurs représentants.

Les opérateurs culturels du Centre-Val de Loire ont fait preuve d'une mobilisation sans faille pour soutenir les artistes, préserver des espaces de créativité et maintenir la production par le biais d'actions ciblées comme les résidences d'artistes au sein de leurs structures. Cette solidarité a été accompagnée par des moyens exceptionnels déployés sur l'année 2020 par la Région Centre-Val de Loire, à savoir le Fonds de solidarité doté d'1 million d'Euros, le paiement des subventions à hauteur des engagements prévus, le maintien des Cap Asso et le prêt rebond CARE.

En 2020, une dizaine de rencontres en visioconférence avec les acteurs de la culture a également permis au Conseil Régional de suivre l'évolution des préoccupations et des attentes et de maintenir un dialogue constant avec les différents acteurs de la culture.

AVRIL 2021 : LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE RÉITÈRE SON ENGAGEMENT ET SON SOUTIEN AVEC DE NOUVELLES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET PROPOSE 4 MILLIONS D'EUROS POUR L'ÉTAT D'URGENCE CULTUREL.

La prolongation de la crise sanitaire met en péril les structures dont le modèle économique repose majoritairement sur leurs recettes propres et conduit irrémédiablement à une fragilisation des plus modestes, à savoir les auteurs, les artistes plasticiens, les artistes du spectacle vivant et les techniciens, privés d'emploi. Cette précarisation pourrait à plus ou moins long terme engendrer d'éventuelles reconversions ou arrêts d'activité et malheureusement appauvrir l'offre culturelle régionale.

La Région Centre-Val de Loire a donc rencontré à nouveau les acteurs culturels et leur a proposé de nouvelles mesures pour les aider à se maintenir dans l'emploi et favoriser une reprise de leur programmation foisonnante et échelonnée. Un soutien financier d'un **montant total de 4 millions d'Euros** répartis comme suit leur a été proposé :

- **1,2 M€ pour le maintien de l'emploi** dans le secteur culturel,
- **1,9 M€ pour la relance des activités culturelles et artistiques à l'heure de la réouverture des lieux au public**
- **900 K€ pour aider à l'installation pérenne d'activités culturelles et à la démultiplication de l'offre sur tout le territoire régional.**

